

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 33 (1996)

Heft: 1250

Artikel: Faut-il avoir peur des multinationales?

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

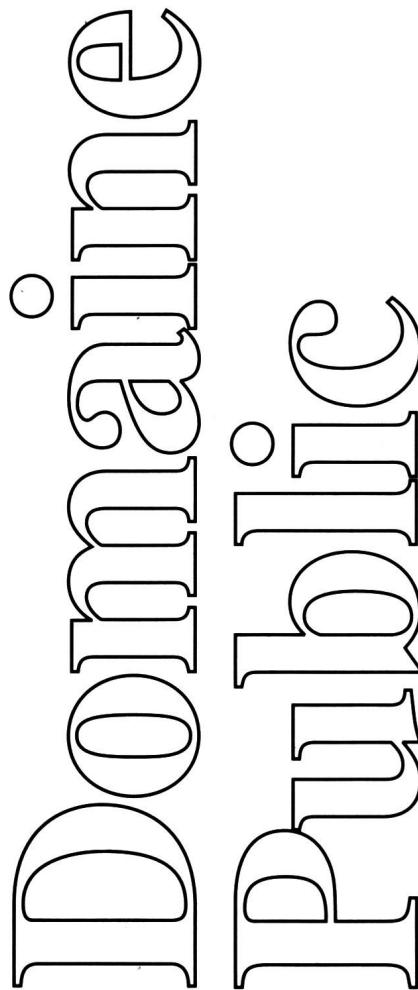
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DP

JAA
1002 Lausanne

Faut-il avoir peur des multinationales?

Le mariage surprise de Ciba et Sandoz rappelle à celles et à ceux qui faisaient encore mine de l'ignorer que la Suisse n'échappe pas à l'économie-monde. Longtemps protégé par un réseau dense d'accords cartellaires, à l'abri d'avantages comparatifs tels qu'une monnaie stable, la paix sociale, un système de formation performant, entre autres, notre pays est maintenant aux prises avec l'impitoyable mécanique de la compétition internationale. Pour survivre dans cette compétition, les entreprises sont condamnées à abaisser leurs coûts et à innover pour conquérir des marchés convoités et améliorer leur rendement afin de satisfaire un capital extrêmement mobile, à la constante recherche du profit maximum.

A ce titre, la naissance de Novartis constitue un signe positif. Les entreprises helvétiques, de réputation plus conservatrice que téméraires, sont donc capable d'adaptation, d'anticipation même. Déjà l'on parle de concentration dans le secteur bancaire.

Reste la face sombre de cette évolution sur laquelle il est difficile de faire l'impasse. Le régime qu'impose la concurrence mondiale se paie au prix fort des nombreux emplois supprimés. Pour une entreprise svelte qui poursuit son dur chemin de combattante efficace, combien de salariés largués sur le bas côté, de villes et de régions privées soudainement de l'oxygène qui les faisait vivre. Prétendre, comme le font les libéraux optimistes, que l'avenir et les emplois restants sont ainsi assurés, relève de la méthode Coué et ne va certainement pas calmer l'inquiétude suscitée par ce régime.

A l'évidence ce mouvement va se poursuivre. Les canuts autrefois n'ont pu empêcher l'apparition des machines à tisser et l'informatique aujourd'hui supprime des emplois dans le tertiaire. Plutôt que de s'attaquer frontalement à ce mouvement, il s'agit de renforcer le contrôle social et politique qui permettra de le civiliser. En vrac et sans prétention à l'exhaustivité, quelques pistes.

Les dirigeants de Novartis ont signalé leur intérêt pour une organisation du travail plus souple qui notamment

laisse place au temps partiel. Voilà une occasion offerte aux syndicats de renouveler leur catalogue revendicatif jusqu'alors trop axé sur la défense des acquis.

On a souligné le rôle prépondérant des marchés financiers qui dictent leur conduite aux entrepreneurs: l'anticipation boursière des gains de rationalisation exige des dividendes correspondants, sous peine de sanction à la baisse (*DP 1249, La pilule dorée de Novartis*). Ce mécanisme ne relève pas de la fatalité. Les principaux opérateurs sur ces marchés ne sont pas de gras capitalistes en haut-de-forme fumant le cigare – selon une imagerie chère à la gauche – mais les caisses de retraite cherchant une plus-value aux sommes énormes qu'elles détiennent. Or cet argent est le nôtre. S'ouvre là un vaste champ d'action de plus en plus prospecté aux Etats-Unis mais encore négligé chez nous. Pourquoi les salariés ne dicteraient-ils pas des conditions de placement aux gestionnaires de leur épargne, par exemple l'interdiction d'acheter les actions d'entreprises qui licencient tout en augmentant le rendement de leur capital? Là aussi, les syndicats ont un rôle à jouer.

Dans le même ordre d'idées, le levier que représentent les consommateurs est trop peu utilisé. La réputation sociale, mais également écologique, des entreprises devient un facteur important de leur succès économique, donc un moyen de pression décisif sur leur comportement.

L'arbre des multinationales ne doit pas cacher la forêt des petites et moyennes entreprises qui constituent l'essentiel du tissu économique et des emplois existants et futurs. De la mise à disposition de capital-risque à une collaboration plus soutenue avec les Hautes écoles en passant par une simplification des procédures administratives et un allégement des contraintes réglementaires, la liste est longue des incitations indispensables à une revitalisation de l'économie helvétique. Des magistrats et des parlements qui ont exprimé leur préoccupation à l'occasion de la fusion bâloise, tout le monde attend maintenant des actes. JD